



CUNSIGLIU MUNICIPALE DI U 10/11/2022

Rapportu n°1

Décision modificative n°1/2022

Budget principal de la Ville

SERVIZIU FINANZE



Concernant le budget principal de la Ville, la fin de l'exercice conduit à procéder aux ajustements nécessaires de crédits, ceux-ci devant permettre d'assurer le bon équilibre budgétaire de l'exercice 2022, sans inscription d'opération nouvelle.

En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère générale (chapitre 011) sont augmentées de 400.000,00 € pour faire face à la tendance inflationniste actuelle (augmentation du prix de l'énergie, du carburant, entre autres).

Les charges de personnel (chapitre 012) sont augmentées de 120.000,00 € afin de prendre en compte l'augmentation nationale du point d'indice décidée après le vote du budget communal et le versement d'un capital décès.

Le chapitre 014 est abondé de 14.228,00 € supplémentaire pour permettre le versement du prélèvement du FPIC en augmentation. Le chapitre 022 est augmenté de 369.760,55 € pour accueillir une partie de l'excédent dégagé par le rattrapage de l'amortissement des subventions initié sur l'exercice 2022.

Le chapitre 65 est augmenté de 54.380,50 € pour permettre, notamment, l'augmentation de la subvention d'équilibre à la Caisse des Ecoles qui connaît une forte augmentation de ses dépenses de transports.

Le chapitre 66 subit une augmentation de 8.011,36 € pour corriger l'inscription des intérêts courus non échus de l'exercice.

Le chapitre 67 est diminué de 54.000,00 € actant la baisse de prévisions pour les intérêts moratoires et les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)			
Chapitre	BP 2021	PROPOSITION DM1	TOTAL
011 – Charges à caractère général	2.739.137,26,00	400.000,00	3.139.137,26
012 – Charges de personnel	4.300.000,00	120.000,00	4.420.000,00
014 – Atténuation de produits	601.555,00	14.227,48	615.382,48
022 – Dépenses imprévues	90.000,00	369.760,55	459.760,55
65 – Autres charges de gestion courante	726.114,00	54.380,50	780.494,50
66 – Charges financières	131.930,07	8.011,36	139.941,43
67 – Charges exceptionnelles	64.999,55	-54.000,00	10.999,55
TOTAL MOUVEMENT		912.379,89	



En recettes de fonctionnement, Le chapitre 013 (atténuation de charges) est augmenté de 40.000,00 € pour acter l'accroissement des remboursements sur rémunération du personnel provenant de l'assurance du personnel.

Le chapitre 70 augmente de 42.500,00 € pour tenir compte de l'augmentation de recettes de la cantines (une partie du produit de 2021 est comptabilisé en 2022).

Le chapitre 73 est augmenté de 7.972,33 € pour enregistrer les recettes supplémentaires induites par le reversement du prélèvement des jeux à l'hippodrome et l'augmentation du versement du FPIC.

Le chapitre 74 enregistre une progression de 122.071,90 € en raison des compensations versées par l'Etat sur les taxes foncières.

Le chapitre 75 diminue de 10.430,00 € en raison de deux logements communaux qui ne sont plus loués. Enfin le chapitre 77 (produits exceptionnels) est réduit à la suite d'une prévision trop optimiste.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)

Chapitre	BP 2021	PROPOSITION DM1	TOTAL
013 – Atténuation de charges	100.000,00	40.000,00	140.000,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	170.000,00	762.220,46	932.220,46
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	476.600,00	42.500,00	519.100,00
73 – Impôts et taxes	6.128.932,00	7.972,33	6.136.904,33
74 – Dotations et participations	1.944.278,00	122.071,90	2.022.431,58
75 – Autres produits de gestion courante	153.002,20	-10.430,00	142.572,00
77 – Produits exceptionnels	139.120,00	-51.954,80	87.165,20
TOTAL MOUVEMENT		912.379,89	



En dépenses d'investissement, le chapitre 040 est abondé de 762.220,46 € pour permettre la passation des opérations de rattrapage d'amortissement des subventions.

Cette opération a été initiée par la Ville en 2022 et se terminera en 2023, elle permet de virer des crédits d'investissements en recettes de fonctionnement.

L'exercice 2022 permet le rattrapage de l'amortissement des subventions obtenues entre 2007 et 2013 pour lesquelles les dépenses ont été amorties.

Elle participe à la fiabilisation de l'inventaire comptable de la Ville demandé par le Chambre Régionale des Comptes lors de son dernier contrôle.

Le chapitre 041 est lui aussi abondé de 762.220,46 € pour permettre le transfert des subventions amorties vers les comptes 131x, celles-ci ont été imputées à tort sur des comptes 132x par la commune.

Le chapitre 10 enregistre une prévision de dépense de 3.500,00 € pour permettre le reversement d'une partie de la TAM à la communauté de communes Marana-Golo.

Le chapitre 16 est diminué de 2,61 € pour l'ajuster avec les réalisations de l'exercice. Le chapitre 204 est augmenté de 47.800,00 € pour permettre le versement de la subvention d'équipement à l'OPH de la Corse en une seule fois (délibération n°71-11-10-22 du 11/10/2022).

Enfin le chapitre 21 est diminuée de 756.757,00 € pour permettre d'abonder les rattrapages d'amortissement de subventions au chapitre 040.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)			
Chapitre	BP 2021	PROPOSITION DM1	TOTAL
040 – Opérations d'ordre de transfert entre les sections	170.000,00	762.220,46	932.220,46
041 – Opérations patrimoniales	0,00	762.220,46	22.000,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3.500,00	3.500,00
16 – Emprunts et dettes assimilées	238.799,00	-2,61	238.796,39
204 – Subventions d'équipement versées	131.180,00	47.820,00	179.000,00
21 – Immobilisations corporelles	5.967.884,22	-756.757,00	5.211.127,22
TOTAL MOUVEMENT		819.001,31	

En recettes d'investissement, le chapitre 041 est lui aussi abondé de 762.220,46 € pour permettre le transfert des subventions amorties vers les comptes 131x, celles-ci ont été imputées à tort sur des comptes 132x par la commune.

Le chapitre 10 est porté à 728.461,88 € (+130.735,35) pour prendre acte de la réalisation à la hausse du paiement des taxes d'aménagement.

Le chapitre 13 est diminué de 73.954,50 € pour prendre acte d'une subvention non obtenue auprès de l'ADEME pour l'achat de véhicules électriques ainsi que la suppression des inscriptions de prévisions au 132x (subventions non amortissables).

RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)			
Chapitre	BP 2021	PROPOSITION DM1	TOTAL
041 – Opérations patrimoniales	0,00	762.220,46	762.220,46
10 – Dotations, fond divers et réserves	597.726,53	130.735,35	728.461,88
13 – Subventions d'investissement	2.732.825,30	-73.954,50	2.658.870,80
TOTAL MOUVEMENT		819.001,31	



Il sera demandé au Conseil Municipal :

DE VOTER la décision modificative du budget 2022 comme exposée ci-dessus et jointe à ce rapport.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21200037600013

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE DE BORGIO

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE BIGUGLIA (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	61
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	65
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	87
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	118
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	122
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	123
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	124
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	125
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	126
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	127
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	129
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	130
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	131
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	133
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	134
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	136
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	137
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	141
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	142
--	-----

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA COMMUNE DE BIGUGLIA	DM 2022
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - sans (2) les programmes d'équipement. - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement. - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	912 379,89	912 379,89
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		912 379,89	912 379,89

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	819 001,31	819 001,31
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		819 001,31	819 001,31

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 731 381,20	1 731 381,20
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 739 137,26	0,00	400 000,00	400 000,00	3 139 137,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 300 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	4 420 000,00
014	Atténuations de produits	601 155,00	0,00	14 227,48	14 227,48	615 382,48
65	Autres charges de gestion courante	726 114,00	0,00	54 380,50	54 380,50	780 494,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 366 406,26	0,00	588 607,98	588 607,98	8 955 014,24
66	Charges financières	131 930,07	0,00	8 011,36	8 011,36	139 941,43
67	Charges exceptionnelles	64 999,55	0,00	-54 000,00	-54 000,00	10 999,55
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	90 000,00		369 760,55	369 760,55	459 760,55
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 653 335,88	0,00	912 379,89	912 379,89	9 565 715,77
023	Virement à la section d'investissement (5)	713 054,00		0,00	0,00	713 054,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	595 542,12		0,00	0,00	595 542,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 308 596,12		0,00	0,00	1 308 596,12
TOTAL		9 961 932,00	0,00	912 379,89	912 379,89	10 874 311,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 874 311,89
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	140 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	476 600,00	0,00	42 500,00	42 500,00	519 100,00
73	Impôts et taxes	6 128 932,00	0,00	7 972,33	7 972,33	6 136 904,33
74	Dotations et participations	1 944 278,00	0,00	122 071,90	122 071,90	2 066 349,90
75	Autres produits de gestion courante	153 002,00	0,00	-10 430,00	-10 430,00	142 572,00
Total des recettes de gestion courante		8 802 812,00	0,00	202 114,23	202 114,23	9 004 926,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	139 120,00	0,00	-51 954,80	-51 954,80	87 165,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 941 932,00	0,00	150 159,43	150 159,43	9 092 091,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	170 000,00		762 220,46	762 220,46	932 220,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		170 000,00		762 220,46	762 220,46	932 220,46
TOTAL		9 111 932,00	0,00	912 379,89	912 379,89	10 024 311,89

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	850 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 874 311,89
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	376 375,66	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA - COMMUNE DE BIGUGLIA - DM - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 079 374,86	0,00	0,00	0,00	1 079 374,86
204	Subventions d'équipement versées	131 180,00	0,00	47 820,00	47 820,00	179 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 967 884,22	0,00	-756 757,00	-756 757,00	5 211 127,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 178 439,08	0,00	-708 937,00	-708 937,00	6 469 502,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	238 799,00	0,00	-2,61	-2,61	238 796,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	261 799,00	0,00	3 497,39	3 497,39	265 296,39
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 440 238,08	0,00	-705 439,61	-705 439,61	6 734 798,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	170 000,00		762 220,46	762 220,46	932 220,46
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		762 220,46	762 220,46	762 220,46
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	170 000,00		1 524 440,92	1 524 440,92	1 694 440,92
	TOTAL	7 610 238,08	0,00	819 001,31	819 001,31	8 429 239,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 429 239,39
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 732 825,30	0,00	-73 954,50	-73 954,50	2 658 870,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 732 825,30	0,00	-73 954,50	-73 954,50	2 658 870,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	273 000,00	0,00	130 735,35	130 735,35	403 735,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	324 726,53	0,00	0,00	0,00	324 726,53
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	600 726,53	0,00	130 735,35	130 735,35	731 461,88
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 333 551,83	0,00	56 780,85	56 780,85	3 390 332,68
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	713 054,00		0,00	0,00	713 054,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	595 542,12		0,00	0,00	595 542,12

BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA - COMMUNE DE BIGUGLIA - DM - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		762 220,46	762 220,46	762 220,46
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 308 596,12		762 220,46	762 220,46	2 070 816,58
TOTAL		4 642 147,95	0,00	819 001,31	819 001,31	5 461 149,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		2 968 090,13
--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 429 239,39
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	376 375,66
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	400 000,00		400 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 000,00		120 000,00
014	Atténuations de produits	14 227,48		14 227,48
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 380,50		54 380,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	8 011,36	0,00	8 011,36
67	Charges exceptionnelles	-54 000,00	0,00	-54 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	369 760,55		369 760,55
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		912 379,89	0,00	912 379,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	912 379,89
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 500,00	0,00	3 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 524 440,92	1 524 440,92
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-2,61	0,00	-2,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	47 820,00	0,00	47 820,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-756 757,00	0,00	-756 757,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-705 439,61	1 524 440,92	819 001,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	819 001,31
---	-------------------

BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA - COMMUNE DE BIGUGLIA - DM - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	42 500,00		42 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 972,33		7 972,33
74	Dotations et participations	122 071,90		122 071,90
75	Autres produits de gestion courante	-10 430,00	0,00	-10 430,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	-51 954,80	762 220,46	710 265,66
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		150 159,43	762 220,46	912 379,89

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	912 379,89
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	130 735,35	0,00	130 735,35
13	Subventions d'investissement	-73 954,50	762 220,46	688 265,96
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		56 780,85	762 220,46	819 001,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	819 001,31
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 739 137,26	400 000,00	400 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 136 494,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	28 500,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	232 000,00	400 000,00	400 000,00
60621	Combustibles	810,00	0,00	0,00
60622	Carburants	52 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	16 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	33 460,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	112 508,67	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	13 150,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	16 400,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	29 918,31	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	178 311,22	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	27 050,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 630,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	47 908,90	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 978,50	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 180,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 860,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	161 564,46	0,00	0,00
6161	Multirisques	85 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 995,20	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	16 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 740,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 140,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	53 776,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	40 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	159 756,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	26 420,80	0,00	0,00
6238	Divers	21 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	8 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	12 040,20	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	24 185,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	710,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 170,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	66 900,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	16 400,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	22 180,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 300 000,00	120 000,00	120 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	80 614,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 238 911,00	120 000,00	120 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	81 322,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	142 817,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	415 549,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	435 152,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	563 946,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 779,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	180 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	11 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 775,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	95 000,00	0,00	0,00
64831	Indemnités aux agents	135,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	601 155,00	14 227,48	14 227,48
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	135 294,00	-0,52	-0,52
739221	FNGIR	400 628,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 233,00	14 228,00	14 228,00
65	Autres charges de gestion courante	726 114,00	54 380,50	54 380,50
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	30 000,00	30 000,00
6531	Indemnités	110 000,00	2 400,00	2 400,00

BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA - COMMUNE DE BIGUGLIA - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6532	Frais de mission	2 500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	16 000,00	150,00	150,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	700,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 200,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	220,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	191 492,00	0,17	0,17
6558	Autres contributions obligatoires	13 700,00	-194,95	-194,95
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	70 600,00	38 500,00	38 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	138 700,00	-31 974,72	-31 974,72
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	150 000,00	5 500,00	5 500,00
65888	Autres	2,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 366 406,26	588 607,98	588 607,98
66	Charges financières (b)	131 930,07	8 011,36	8 011,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	138 760,65	-2 397,65	-2 397,65
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 830,58	10 409,01	10 409,01
67	Charges exceptionnelles (c)	64 999,55	-54 000,00	-54 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	24 999,55	-20 000,00	-20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	-5 000,00	-5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	90 000,00	369 760,55	369 760,55
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 653 335,88	912 379,89	912 379,89
023	Virement à la section d'investissement	713 054,00	0,00	0,00
042	Opérat^e ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	595 542,12	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	595 542,12	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 308 596,12	0,00	0,00
043	Opérat^e ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 308 596,12	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 961 932,00	912 379,89	912 379,89

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
+		
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
=		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		912 379,89

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-6 830,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 578,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	476 600,00	42 500,00	42 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	20 000,00	-5 000,00	-5 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	5 000,00	5 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	253 600,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	63 000,00	-27 500,00	-27 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	70 000,00	70 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	20 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 128 932,00	7 972,33	7 972,33
73111	Impôts directs locaux	4 498 131,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	618 340,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	57 985,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	9 401,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	40 000,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	133 892,00	4 838,00	4 838,00
7323	Revers. pré. sur jeux, paris hippiques	0,00	3 134,33	3 134,33
7336	Droits de place	20 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	10 500,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	20 900,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	259 783,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	110 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	350 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 944 278,00	122 071,90	122 071,90
7411	Dotation forfaitaire	874 970,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	340 710,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	207 980,00	0,00	0,00
744	FCTVA	15 000,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	5 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	106 668,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	150 000,00	51 725,90	51 725,90
748311	Compens. pertes bases imposition CET	0,00	151 249,00	151 249,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	350,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	163 100,00	-163 100,00	-163 100,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	72 000,00	82 197,00	82 197,00
7485	Dotation pour les litres sécurisés	8 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	153 002,00	-10 430,00	-10 430,00
752	Revenus des immeubles	153 000,00	-17 000,00	-17 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	6 570,00	6 570,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 802 812,00	202 114,23	202 114,23
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	139 120,00	-51 954,80	-51 954,80
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	5 083,20	5 083,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	27 132,00	-20 000,00	-20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	59 488,00	9 366,00	9 366,00
7788	Produits exceptionnels divers	50 000,00	-46 404,00	-46 404,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 941 932,00	150 159,43	150 159,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	170 000,00	762 220,46	762 220,46
722	Immobilisations corporelles	170 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	762 220,46	762 220,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		170 000,00	762 220,46	762 220,46
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 111 932,00	912 379,89	912 379,89

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA - COMMUNE DE BIGUGLIA - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				912 379,89

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 079 374,86	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	56 585,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	802 954,20	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	219 835,66	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	131 180,00	47 820,00	47 820,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	131 180,00	47 820,00	47 820,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 967 884,22	-756 757,00	-756 757,00
2111	Terrains nus	200 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 998 401,94	-372 032,33	-372 032,33
2151	Réseaux de voirie	1 564 510,76	-384 724,67	-384 724,67
2152	Installations de voirie	100 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	200 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	351 972,40	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	352 001,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	145 419,48	0,00	0,00
2184	Mobilier	77 442,44	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	978 136,20	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 178 439,08	-708 937,00	-708 937,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 500,00	3 500,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	3 500,00	3 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	238 799,00	-2,61	-2,61
1641	Emprunts en euros	235 799,00	-2,61	-2,61
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	23 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	23 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		261 799,00	3 497,39	3 497,39
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 440 238,08	-705 439,61	-705 439,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	170 000,00	762 220,46	762 220,46
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	762 220,46	762 220,46
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	286 931,16	286 931,16
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	461 811,30	461 811,30
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	13 478,00	13 478,00
	Charges transférées (9)	170 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	170 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	762 220,46	762 220,46
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	286 931,16	286 931,16
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	461 811,30	461 811,30
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	13 478,00	13 478,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		170 000,00	1 524 440,92	1 524 440,92
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 610 238,08	819 001,31	819 001,31

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	819 001,31
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA - COMMUNE DE BIGUGLIA - DM - 2022

- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 732 825,30	-73 954,50	-73 954,50
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 074 259,36	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	1 584 611,44	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	58 954,50	-58 954,50	-58 954,50
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 732 825,30	-73 954,50	-73 954,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	597 726,53	130 735,35	130 735,35
10222	FCTVA	147 000,00	735,35	735,35
10226	Taxe d'aménagement	126 000,00	130 000,00	130 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	324 726,53	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	600 726,53	130 735,35	130 735,35
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 333 551,83	56 780,85	56 780,85
021	Virement de la sect° de fonctionnement	713 054,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	595 542,12	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	7 761,60	0,00	0,00
28031	Frais d'études	6 784,68	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	3 978,38	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	19 087,66	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	838,20	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	92 091,95	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	132 954,65	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	49 881,11	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	39 105,85	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	39 539,40	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 821,96	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	24 691,68	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	56 141,57	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	67 912,25	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 165,15	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	46 786,03	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 308 596,12	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	762 220,46	762 220,46
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	286 931,16	286 931,16
1312	Subv. transf. Régions	0,00	461 811,30	461 811,30
1313	Subv. transf. Départements	0,00	13 478,00	13 478,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 308 596,12	762 220,46	762 220,46
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 642 147,95	819 001,31	819 001,31

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

BUDGET COMMUNAL DE BIGUGLIA - COMMUNE DE BIGUGLIA - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				819 001,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).